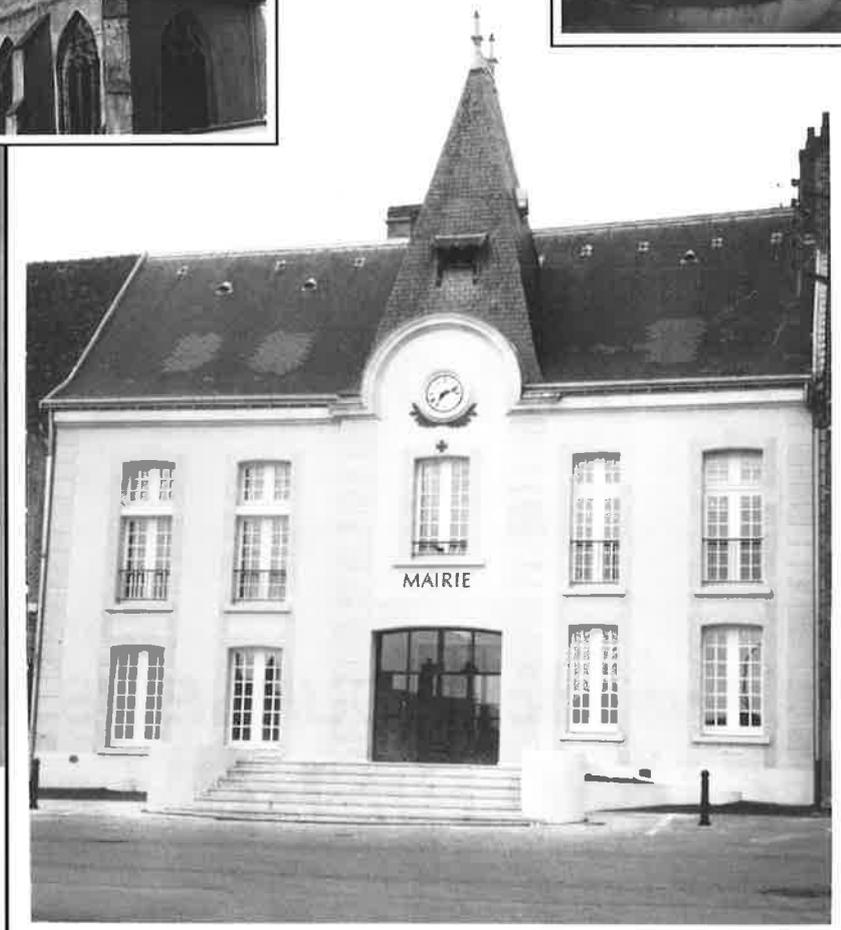




N U M E R O

6

L'ABLUTIEN



AVRIL 1992

POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51530 PIERRY

Le Mot du MAIRE



L'ABLUTIEN n° 6 va vous permettre de mieux connaître votre commune, son histoire, ses hommes.

Ainsi les cloches de l'église vont vous raconter leur baptême puis vous ferez connaissance avec un éleveur d'oiseaux à domicile.

Ensuite, comme chaque année à la même époque, je vous invite à découvrir le budget primitif, ses différents chapitres et donc l'utilisation de vos impôts. Pas de grands projets en 1992, mais sachez que le budget primitif a été voté dans l'esprit de toujours mieux vous servir et de donner à notre village une certaine qualité de vie.

En fin de journal je vous résume les principales délibérations prises par votre Conseil Municipal. L'une d'entre elles me tient particulièrement à cœur : l'installation d'un Conseil Municipal des Jeunes. Avec le concours du corps enseignant, de certaines associations et des parents, je souhaite que ce projet aboutisse. En effet, il devrait se révéler utile et riche pour tous.

Avant de vous laisser tourner la page, quelques mots sur les problèmes d'alimentation en eau potable rencontrés dernièrement par certains foyers ablutien. Ces désagréments résultent d'une diminution inquiétante du débit des sources. Pour prévenir tout incident et notamment assurer l'avenir à long terme, la municipalité, avec le concours de la Société des Eaux de la Ville d'Epernay et des services du Département, étudie actuellement les possibilités d'un forage. Ce projet n'a pas été budgétisé car selon les dispositions actuelles, le coût des travaux relatifs à l'eau doit être répercuté sur le prix de vente.

Ne quittons pas l'eau, la nouvelle station d'épuration fonctionne depuis quelques semaines. Les derniers réglages sont en cours.

Toujours à votre écoute, je vous souhaite un agréable été.

J. BARROIS

BUDGET PRIMITIF 1992

La préparation du budget primitif est un moment assez difficile. En effet, il faut à la fois essayer de répondre aux attentes tout en maîtrisant la progression des impôts locaux, d'où la recherche d'un certain équilibre.

Le Budget Primitif 1992 a donc été voté dans ce sens.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

| | |
|---|-----------------------|
| - Denrées et Fournitures <i>(Combustibles : 60 000 - Fournitures scolaires : 49 400 - Lait pour les écoles : 22 000)</i> | 200 200,00 F |
| - Frais de Personnel (Salaires et Charges) <i>(à déduire 141 200 prévus en recouvrement de salaires du personnel en arrêt de travail)</i> | 1 039 144,00 F |
| - Impôts et Taxes | 19 779,00 F |
| - Travaux et Services extérieurs <i>(Entretien bâtiments, voirie : 365 409 - Ordures ménagères : 200 000 - Electricité : 150 000)</i> | 805 245,00 F |
| - Participations et Contingents <i>(investissement collèges : 121 801 - aide sociale versée au Département : 121432 - Service Incendie (versé au département) : 34139)</i> | 385 709,00 F |
| - Allocations et Subventions <i>(Centre communal d'action sociale : 30 000 - Classe de neige : environ 20 000)</i> | 91 600,00 F |
| - Frais de Gestion Générale <i>(Indemnités de fonction : 67 000 - Fêtes et Cérémonies : 66 000 - Impressions et reliures : 44 000)</i> | 210 500,00 F |
| - Frais Financiers <i>(Intérêts des emprunts)</i> | 518 754,00 F |
| - Prélèvement pour les dépenses d'investissement | 336 390,00 F |
| | <hr/> |
| | 3 607 321,00 F |

RECETTES :

| | |
|---|-----------------------|
| - Produits de l'Exploitation <i>(Redevance assainissement 45 000)</i> | 60 000,00 F |
| - Produits Domaniaux <i>(location de chasse 55 000)</i> | 94 500,00 F |
| - Produits Financiers <i>(Produits de l'eau : 120 000)</i> | 120 000,00 F |
| - Recouvrements et Subventions <i>(Recouvrement de salaires : 141 200)</i> | 221 257,00 F |
| - Dotations versées par l'Etat | 1 072 704,00 F |
| - Impôts Indirects | 19 400,00 F |
| - Contributions Directes | 2 019 460,00 F |
| | <hr/> |
| | 3 607 321,00 F |

SECTION D'INVESTISSEMENT

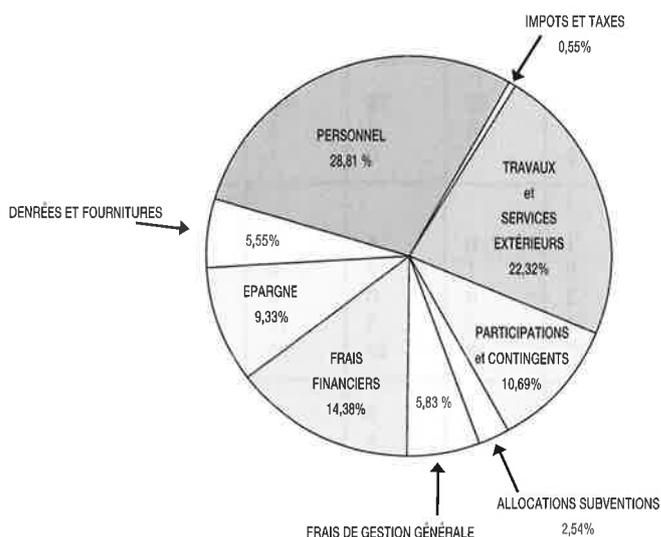
DÉPENSES :

| | |
|---|--------------|
| - Remboursement d'emprunts (part Capital) | 391 154,00 F |
| - Travaux de Bâtiment et de Génie Civil | 144 800,00 F |
| <i>(Eclairage public Chemin du Moulin bleu : 57 800 - Mairie : 57 000 - Sanitaires Parc du Sordon : 30 000)</i> | |
| - Syndicat du Cubry | 57 459,00 F |
| - Acquisition de biens meubles et immeubles | 25 600,00 F |
| - Plantations | 2 620,00 F |
| | 621 633,00 F |

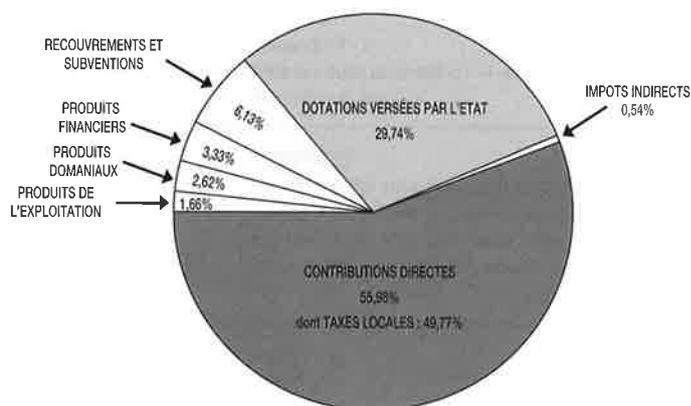
RECETTES :

| | |
|--|--------------|
| - Prélèvement sur recettes de fonctionnement | 336 390,00 F |
| - Fonds de compensation T.V.A. | 273 278,00 F |
| - Remboursement annuités Société des Eaux | 8 965,00 F |
| - Subventions (Isoloirs) | 3 000,00 F |
| | 621 633,00 F |

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Saint-Martin d'Ablois par les chiffres

Sources : Recensement 1990

MIG 1.1 RES - MIGRATIONS

NAVETTES DOMICILE - TRAVAIL DES ACTIFS OCCUPÉS

| CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES | Ensemble | LIEU DE RÉSIDENCE AU 1er Janvier 1982 | | | SEXE ET AGE | Ensemble | LIEU DE RÉSIDENCE - LIEU TRAVAIL | | | |
|--------------------------------|----------|---------------------------------------|--------------|---------------|-------------|----------|----------------------------------|--------------------------|-----------|------------|
| | | Même logement | Même commune | Autre commune | | | Dans la même commune | Dans deux communes diff. | | |
| | | | | | | | | Même U.U. | Même Z.E. | Autre dép. |
| POPULATION TOTALE | 1431 | 830 | 932 | 499 | ENSEMBLE | 634 | 231 | 0 | 368 | 389 |
| Français | 1403 | 812 | 911 | 492 | % | 100,0 | 36,4 | 0,0 | 58,0 | 61,4 |
| Etrangers | 28 | 18 | 21 | 7 | HOMMES | 354 | 123 | 0 | 207 | 221 |
| POPULATION ACTIVE | 673 | 386 | 436 | 237 | 15 - 29 ANS | 74 | 29 | 0 | 38 | 42 |
| Actifs ayant un emploi | 634 | 362 | 408 | 226 | 30 ANS ou + | 280 | 94 | 0 | 169 | 179 |
| Chômeurs | 34 | 19 | 23 | 11 | FEMMES | 280 | 108 | 0 | 161 | 168 |
| Militaires du contingent | 5 | 5 | 5 | 0 | 15 - 29 ANS | 57 | 22 | 0 | 32 | 33 |
| | | | | | 30 ANS ou + | 223 | 86 | 0 | 129 | 135 |

LOG. 1. RES - Caractéristiques des logements selon l'Epoque d'achèvement de la construction de la Maison ou de l'Immeuble.

| CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS | ENSEMBLE DES LOGEMENTS | EMMÉNAGEMENT APRÈS 1982 | | | | | | | Nombre total de personnes |
|---|------------------------|-------------------------|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------------------|
| | | | Avant 1915 | de 1915 à 1948 | de 1949 à 1967 | de 1968 à 1974 | de 1975 à 1981 | 1982 ou après | |
| ENSEMBLE DES LOGEMENTS | 513 | /// | 204 | 33 | 27 | 32 | 112 | 105 | /// |
| % | 100,0 | /// | 39,8 | 6,4 | 5,3 | 6,2 | 21,8 | 20,5 | /// |
| A) RÉSIDENCES PRINCIPALES | 461 | 164 | 172 | 31 | 23 | 30 | 110 | 95 | 1364 |
| CHAUFFAGE CENTRAL : | | | | | | | | | |
| Logement équipé d'un chauffage central... | 347 | 125 | 110 | 19 | 18 | 27 | 95 | 78 | 1046 |
| - collectif | 4 | 1 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 9 |
| - individuel + - dans un immeuble collectif | 6 | 2 | 4 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 14 |
| + - dans un imm. d'un seul log. | 337 | 122 | 102 | 17 | 18 | 27 | 95 | 78 | 1023 |
| Logement sans chauffage central | 114 | 39 | 62 | 12 | 5 | 3 | 15 | 17 | 318 |
| TYPE DE LOGEMENT : | | | | | | | | | |
| Maison individuelle | 429 | 148 | 150 | 24 | 23 | 30 | 109 | 93 | 1286 |
| Logement dans un immeuble collectif | 16 | 8 | 11 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 33 |
| Ferme | 3 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 10 |
| Autres | 13 | 7 | 9 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 35 |
| STATUT D'OCCUPATION : | | | | | | | | | |
| + - Propriétaire | 392 | 131 | 126 | 20 | 22 | 28 | 107 | 89 | 1208 |
| I - Locataire ou sous-locataire | 48 | 26 | 32 | 9 | 0 | 2 | 2 | 3 | 109 |
| + - Logé gratuitement | 21 | 7 | 14 | 2 | 1 | 0 | 1 | 3 | 47 |
| CONFORT : | | | | | | | | | |
| Ni baignoire ni douche, sans WC à l'intérieur | 8 | 3 | 6 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 13 |
| Ni baignoire ni douche, avec WC à l'intérieur | 24 | 3 | 23 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 35 |
| Baignoire ou douche, sans WC à l'intérieur | 13 | 4 | 11 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 32 |
| Baignoire ou douche, WC int., avec chauff. centr. | 84 | 35 | 35 | 11 | 4 | 3 | 15 | 16 | 265 |
| | 332 | 119 | 97 | 17 | 18 | 27 | 95 | 78 | 1019 |
| NOMBRE DE PIÈCES | | | | | | | | | |
| + - 1 Pièce | 6 | 3 | 3 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 10 |
| I - 2 Pièces | 19 | 11 | 13 | 3 | 0 | 1 | 0 | 2 | 34 |
| I - 3 Pièces | 47 | 12 | 30 | 3 | 3 | 5 | 3 | 3 | 95 |
| I - 4 Pièces | 123 | 47 | 54 | 10 | 5 | 8 | 19 | 27 | 325 |
| I - 5 Pièces | 154 | 57 | 29 | 8 | 8 | 8 | 60 | 41 | 513 |
| + - 6 Pièces ou plus | 112 | 34 | 43 | 6 | 7 | 8 | 27 | 21 | 387 |
| NOMBRES + - de personnes par logement | 2,96 | 3,33 | 2,34 | 2,87 | 2,61 | 2,70 | 3,53 | 3,61 | /// |
| I - de personnes par pièce | 0,63 | 0,73 | 0,53 | 0,66 | 0,54 | 0,57 | 0,70 | 0,75 | /// |
| MOYENS + - de pièces par logement | 4,71 | 4,57 | 4,45 | 4,35 | 4,87 | 4,73 | 5,05 | 4,84 | /// |

Saint - Martin d'autrefois...

Article V

Je relève le nom d'un de ces vicaires, en 1697 : Raphaël Chartroult, religieux cordelier de l'ordre de Saint-François. Un prieur de ce temps s'appelait Jean-Baptiste de la Fouasse. Il se disait prieur de la paroisse du bourg de Saint-Martin d'Ablois.

Je ne quitterai pas cette époque sans dire que j'ai remarqué entre autres professions, chez des gens habitant le pays, celles de cardeur, tisserand, batteur de chaudrons, vinaigrier.

C'est ici le cas de placer certains points rencontrés dans une notice historique et descriptive sur le Château de Brugny en Champagne. (Paris, typographie Plon frères). Ils prouvent que l'histoire de Saint-Martin s'est trouvée mêlée à celle de Brugny par instants. C'est de la sorte qu'au XIVe siècle, « dans diverses ordonnances de toute la terre de Brougny, » faites sur l'ordre de Guillaume de Terriers, seigneur de Saint-Mars et de Brugny, par Jehan Héguet, on mentionne les habitants de la ville de Brougny, ceux de Vinay, Vaudancourt, Lemoncel, Epernay, le Bâtis, Ablois et Montbayen.

Autre part, Antoine de Montdésir, seigneur de Brugny, « obtint contre les habitants de Saint-Martin d'Ablois une sentence de la table de marbre du palais, à Paris, portant que nonobstant l'appel, la décision rendue le 5 décembre précédent serait exécutée, et que la somme de sept quartiers de bois abattus dans la forêt de Brugny, près la Croix Saint-Sébastien, serait restituée audit seigneur de Montdésir. Un arrêt du parlement de Paris, du 14 mai 1670, ordonna que, faute par les habitants de Saint-Martin d'Ablois d'avoir fait leur production de pièces, il sera passé outre au jugement ».

Plus loin, vers 1690, il est question d'un bail passé devant Patizel, notaire à Saint-Martin d'Ablois, par Nicolas du Hautoy, qui porte que Roch du Hautoy, son fils, appelé seigneur, comte de Brugny, aura pour patrimoine le domaine de Brugny et le château.

Je reprends à M. de Meulan qui me fournira l'occasion de parler des foires et marchés, autrefois très importants, à Ablois.

A quelle époque ont-ils été créés ? Rien ne peut me renseigner dans l'espèce. Je ne les vois signalés qu'au moment de la possession de la terre d'Ablois par M. de Meulan, à qui les halles appartenaient. (Ces dernières accusent en effet une construction très ancienne). En 1765, on parle déjà de ces marchés comme étant d'une très grande importance.

Au moment de la Révolution, cette importance ne s'était pas démentie, à preuve, le curieux arrêté suivant : « 8 pluviôse, an second de la République française, une et indivisible. Réquisitions. - Ledit jour, il a été arrêté que les citoyens Panchard l'aîné et Clouet, de la commune de Moussy, résidant à Corrigot, se transporteront dans les communes ci-dessous dénommées, à l'effet de requérir

d'elles des grains pour l'approvisionnement du marché d'Ablois, lundi prochain (vieux style), savoir : à Chaltrait, Montmort, La Caure, Bannay, La Chapelle, Fromentières, Mareuil, Le Baizil, Lucy, Baye, Corribert et Champaubert, communes qui, l'année dernière, avaient coutume d'approvisionner notre marché, etc... »

Ablois, depuis les temps nouveaux, était devenu canton ressortissant du district d'Epernay, et Justice de paix. Le canton d'Ablois se composait des communes de Saint-Martin, Chavot, Moussy, Vaudancourt, Brugny, Le Baizil, Œuilly, Vinay.

M. de Meulan m'amène plus particulièrement à parler de l'ancien château de Saint-Martin.

Il n'y a pas trace de château seigneurial à Ablois, du moins en temps que très vieille origine.

Je n'ai pu rien apprendre à cet égard que ces faits : c'est que le 30 septembre 1607, un mariage fut célébré dans la chapelle du château, et qu'en 1770, M. de Meulan, devenu seigneur de Saint-Martin, fit restaurer le château qui menaçait ruine et remettre le parc en état, en le dotant de belles avenues et de larges allées.

Maintenant, je reprends la suite, momentanément interrompue, des propriétaires qui se sont succédés à la Terre d'Ablois. A la mort de M. de Meulan, le domaine échut à l'une de ses deux filles ; en 1791, on l'adjudgea à la barre du tribunal de la Seine, et à la suite d'une surenchère il devint, le 28 mai 1792, la propriété de M. Sainnegon, qui le conserva jusqu'au 25 novembre 1825, époque où M. le comte Roy en fit l'acquisition. IL fit subir lui-même au château et au parc des changements si considérables, qu'ils endossèrent l'habit moderne mais élégant qu'ils ont encore aujourd'hui.

De M. le comte Roy, la propriété passa à son petit-fils, M. le marquis de Talhouët-Roy, ancien député, ancien ministre des travaux publics, et actuellement sénateur du département de la Sarthe. Son père, le général de Thallouët, avait épousé l'une des filles du comte Roy.

Je ne quitterai pas ce dernier, sans faire de lui une courte biographie.

Comme l'histoire contemporaine est celle qu'on sait le moins généralement, peu de personnes savent sans doute que M. le comte Roy fut un de nos ministres remarquables. M. le comte Antoine Roy naquit en 1764, à Savigny (Haute-Marne), et mourut en 1847.

En 1785, il fut reçu avocat au Parlement de Paris. Comme tel, il disputa, pendant la Révolution, de nombreuses victimes à l'échafaud, ou les sauva d'injustes spoliations.

Il devint, pendant les Cent-Jours, membre de la Chambre des Représentants, et depuis ne quitta plus les assemblées législatives, jusque la fin de sa vie. De 1816 à 1818, il fut rapporteur des lois de finances et se fit remarquer dans ses rapports par une capacité financière hors-ligne.

De 1819 à 1822, il eut le portefeuille des finances, rendit son administration remarquable par un dégrèvement de l'impôt foncier et autres mesures importantes et reçut en sortant du ministère, le titre de comte et la pairie. A la Chambre des pairs, il contribua à rejeter le projet de loi pour la conversion des rentes. De 1828 à 1829, il reparut aux affaires et se retira par suite de dissensions avec le ministère de Polignac. Bref, ministre, député, pair de France, il se montra d'une haute capacité, ami du régime constitutionnel et des mesures conciliatrices.

Il a laissé deux filles qu'épousèrent le comte de la Riboisière et le Général de Talhouët. Son petit-fils, M. Auguste de Talhouët, fut l'héritier de ses titres.

Je signalais plus haut l'importance qu'avait dû avoir le comté d'Ablois, dans les temps reculés. Je le crois. Ainsi, je sais fort bien qu'il a été découvert en différentes places, soit à Montbayen, soit à la Côte, des traces d'habitation, des fondations, des caves, et qu'il a été extrait de la une grande quantité de matériaux. Tout récemment encore, à la Foulerie, non loin de la fabrique de cartons de M. François Wachter, un laboureur, M. Carré-Desmoulins, a soulevé avec sa charrue, de grosses pierres ; il les dégageait pour en rencontrer encore et finalement s'est trouvé sur la trace d'une cave qui paraît se prolonger fort avant sous les terres.

Il y a plus,— quelle ne serait pas alors la haute et antique origine d'Ablois,— s'il faut en croire d'Anville, géographe français (1697-1782), qui en parle dans sa notice de l'ancienne Gaule, Bibe, un des points de notre département cités dans les itinéraires romains, aurait été sur l'emplacement occupé aujourd'hui par Saint-Martin d'Ablois. Une origine gallo-romaine pour Ablois aurait sa raison d'être, en s'appuyant sur ce fait que des monnaies romaines ont été découvertes à la ferme de Montbayen, ainsi que M. le comte de Mellet l'a signalé au congrès archéologique tenu à Châlons-sur-Marne en 1855.

Cette même ferme de Montbayen serait considérée comme le reste du faubourg d'une ancienne cité.

En effet, si j'en dois croire la veuve Michel-Bonnard, âgée de 77 ans, qui habite Montbayen, et l'a entendu dire par des vieillards de son jeune temps, Montbayen aurait été une ville, siège de bailliage, aurait eu Justice, haute, moyenne et basse. Toute la partie comprise entre les Meulières et le Hameau actuel aurait été couverte de maisons.

Doit-on penser que Montbayen n'était autre alors que le chef-lieu du comté d'Ablois ? Cette personne m'a encore dit que son mari, mort en 1854, en piochant au-dessous de la ferme de Montbayen, avait trouvé de vieilles monnaies romaines; qu'elles avaient été présentées à M. le marquis de Brugny, qui leur avait attribué plus de 1600 ans, disant en outre qu'elles étaient de Frosine la mère et de Frosine la fille. N'a-t-elle pas écorché le nom véritable, car je ne vois pas dans l'histoire qu'il s'agisse de Frosine, mais bien de

Faustine, nom de deux impératrices romaines. La première était femme d'Antonin le Pieux; la seconde, fille de la précédente, épousa Marc-Aurèle.

Dans tous les cas, il y a eu la seigneurie de Montbayen, et sa vieille origine ne fait pas de doute. Pour ne parler que d'un seul fait se rapportant au moyen âge, Henri le Libéral, comte de Champagne, y avait un fief en 1171, qu'il donna à l'un de ses favoris. L'origine gallo-romaine elle-même de Montbayen paraît incontestable.

Il n'est pas inutile d'ajouter à tout ce qui précède ces autres documents verbaux sur Saint-Martin d'Ablois, qui se sont transmis à travers les âges.

Il a existé autrefois un couvent d'hommes, dit couvent des Ivernels, situé au-dessus de la ferme de Montbayen. On peut encore en voir l'enceinte qui est entourée de fossés de 1m50 de profondeur. La contrée a conservé le nom de bois des Ivernels. Il arrive même d'entendre dire aujourd'hui aux bûcherons, dont le chantier se trouve en cette partie de la forêt, qu'ils vont travailler au couvent des Ivernels.

En 1848, on a extrait à cet endroit 48 toises de pierres pour le compte du château de Boursault, qui les destinait à différentes constructions; le bois des Ivernels dépend en effet de ce domaine. Ces pierres provenaient de fondations, d'un four et d'un puits démolis.

Il y a, sur un point de cet emplacement qui était sans doute le jardin jadis, un endroit où chaque année, au printemps, on voit fleurir tout un massif de tulipes jaunes doubles.

Il existait aussi, autrefois, au bois l'Abbesse (j'ai vu qu'en 1699, il était fait mention d'un hameau de ce nom), un couvent de femmes. On voit encore actuellement, à cette place, le tracé d'un canal où on allait faire boire les bestiaux, comme des restes de fondations à fleur de terre.

Le bois de l'Epée, pour citer cette autre particularité, au dire des anciens, s'appelait, à une époque reculée évidemment, Ville de l'Epée. Il est une chose certaine, c'est que de temps à autre on retrouve dans ce bois des traces d'habitations, tels que bouts de murs et fondations.

Je disais plus haut qu'un laboureur avait retrouvé l'entrée d'une cave à la Foulerie. C'est très explicable, car, en 1698, je constate qu'il y avait là un hameau dit hameau de la Foulerie.

Non loin du Moulin bleu, confins du territoire de Vinay, se trouvait un autre hameau appelé BasseMoulin, dont il est déjà question en 1597. Les maisons de ce hameau, qui étaient fort vieilles, ont été démolies de 1855 à 1860; lui aussi a totalement disparu.

à suivre...

Avis de recherche...



Quelques années plus tard...

le 11 Novembre 1991



De Gauche à droite :

Mesdames :

- 1 - Marie Antoinette JAMART
- 2 - Madeleine JOBERT
- 3 - Mireille BÉNARD
- 4 - Rolande BRIANCHON
- 5 - Gisèle MOREAU
- 6 - Simone JAMART
- 7 - Suzanne DIOT
- 8 - Rolande BONNARD
- 9 - Monique HATAT
- 10 - Marcelle DIOT

“ Le Petit Bar ”

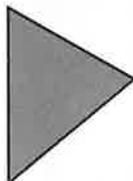
Jeannine BACART

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66

Pour tous vos travaux de ...

Peinture - Vitrierie
Papiers peints
Ravalements
Revêtements de sols et murs



Jean HEBERT

Rue du Moulin Bleu
51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 92 77

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulières - Saint-Martin d'Ablois



RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

Fermé
le LUNDI

BAR - HOTEL - RESTAURANT

AUBERGE DU SOURDON

M. et Mme Bernard CAMUS

Plats préparés et Repas complets sur Commande. Spécialités de Terrines - Entrées
Poisson Frais (selon arrivage) - Viandes Garnies - Desserts Maison.

26 59 90 22

Saint-Martin d'Ablois

Sciage de Bois à domicile - Fendage à façon - Elagage - Bois de chauffage

Nicolas BIOU

Création de Parcs personnalisés

6, RUE CROIX MANUEL - 51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS - TÉL. 26 59 92 54

ETAT CIVIL

NAISSANCES

| | |
|--|---|
| Lorraine CORDARY le 18 Octobre 1991 à Epernay | : de Jacques CORDARY et de Noëlle VOIRIOT 42, rue du Tortillard |
| Stéphanie PHILIPPE le 23 Octobre 1991 à Epernay | de Bernard PHILIPPE et de Laurence SAURON 56, rue des Meulières |
| Flavie REBEAUD le 2 Mars 1992 | de Gérard REBEAUD et de Marie-Thérèse ROUCOU 27, rue des Rochettes |
| Jonathan LEFORT le 12 Avril 1992 | de Frédéric LEFORT et de Priscille DAUPHIN 26, rue des Meulières |

MARIAGES

William POTIER et Jacqueline LEMAITRE, le 10 Avril 1992

DÉCÈS

Mme Marcelle DIOT, épouse LEMAITRE, le 6 Octobre 1991 (Transcription)
Mme Julienne GILLON veuve TRIQUENOT, le 11 Octobre 1991 (Transcription)
Mme Madeleine LENOIR veuve GAUQUELIN, le 19 Octobre 1991
Mme Marthe DUBAN veuve BECH, le 28 Octobre 1991 (Transcription)
Mme Yvonne POISSINET veuve BEROT, le 31 Octobre 1991 (Transcription)
Mme Julie CAILLET veuve SODOYER, le 25 Novembre 1991 (Transcription)
Mlle Thérèse WILLAUME, le 2 décembre 1991
Mlle Sarah SAUQUE, le 5 Décembre 1991
Mme Madeleine GOUTORBE veuve CHOPPIN, le 23 Décembre 1991
Mme Renée COLLOT veuve CHAPPUT, le 27 Décembre 1991 (Transcription)
Mme Fanny DENAYS veuve DUMOUX, le 30 Décembre 1991 (Transcription)
Mme Geneviève LAMBERT épouse RABAT, le 31 Décembre 1991
M. Yves LELEUX, le 1er Janvier 1992 (Transcription)
M. Santo CARBONI, le 2 Janvier 1992 (Transcription)
Mme Reine COLLIN veuve SIMONOT, le 8 Janvier 1992
M. Abel GROSJEAN, le 28 Janvier 1992 (Transcription)
Mme Marie PICOT épouse BENARD, le 1er Février 1992 (Transcription)
Mme Claudine DUVERGER veuve CRÉTÉ, le 3 Février 1992
M. Eugène BACART, le 15 Février 1992 (Transcription)
M. Patrick TRUCHON-BARTES, le 1er Avril 1992
Mme Odette GUISTEL veuve MARCHAND, le 22 Avril 1992

14 DÉCEMBRE 1991

**INAUGURATION
de la
MAIRIE**

*En présence de M. le Sous-Préfet,
de M. le Vice-Président du Conseil Général
et de M. le Conseiller Général, le ruban est coupé.*

**LE DISCOURS
du MAIRE**

*que vous pourrez lire
page 14*

**UNE NOMBREUSE ASSISTANCE**

LOCALE

23 NOVEMBRE 1991

LES POMPIERS... ET LA GRANDE ECHELLE

*Manœuvre des Pompiers d'Épernay
et de Saint-Martin d'Ablois.*



PARC du SOURDON

Les jeux sont installés

29 MARS 1992

BOURSE AUX COLLECTIONS

organisée par le C.F.A.A.



Vente - Achats - Réparation

**GARAGE
CARROSSERIE**

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 54 35 01
26 54 35 96

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER :
147, Rue du Moutier
51200 Cramant
Tél. 26 57 97 47

SIÈGE SOCIAL :
3, Rue d'Enghien
B.P. 10
51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 26 59 95 88

**Guy
CHARPENTIER**

*CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE*

26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

PATRICE PLUVINET

- NEUF - RÉNOVATION - PROTECTION
- ISOLATION - CHAUFFAGE - FAUX-PLAFONDS
- AGENCEMENT MAGASIN : Eclairage, enseigne, etc.

☎ 26 59 94 26

21, rue des Rochettes
51530 SAINT-MARTIN D'ABLOIS

TRAVAUX AGRICOLES ET VITICOLES

Claude MICHAUT

26, rue Julien DUCOS
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 93 46

LAURENCE
Coiffure

SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 97 51

INFORMATIONS DIVERSES

La Prévention routière communique : - *Visite technique des véhicules de plus de 5 ans.*

Depuis le **1er JANVIER 1992**, les voitures particulières doivent faire l'objet d'une visite technique - cinq ans après la date de leur première mise en circulation -.

Postérieurement à ce premier contrôle, elles seront astreintes à des visites techniques périodiques tous les trois ans.

En ce qui concerne les camionnettes (véhicules de transport de marchandises ou assimilés d'un P.T.A.C. (Poids total autorisé en charge) n'excédant pas 3,5T, elles devront subir une visite technique au bout de quatre ans à compter de leur première mise en circulation puis ensuite tous les deux ans.

A titre provisoire et, dans un souci de régulation, les contrôles techniques seront échelonnés dans le temps, et ne peuvent être effectués que par des contrôleurs agréés par l'Etat. :

- les contrôles seront réalisés sans aucun démontage et porteront sur 52 points.

- l'obligation de réparation sera limitée, dans un premier temps au système de freinage défectueux.

Etant entendu qu'en application du Code de la Route le propriétaire d'un véhicule est tenu sous peine de sanctions, de le maintenir en bon état de marche notamment en ce qui concerne les pneumatiques, l'éclairage et la signalisation, et le dispositif d'échappement.

- le propriétaire du véhicule dispose d'un délai de deux mois pour effectuer la réparation et présenter, à l'issue de celle-ci, le véhicule à une contre visite.

Les sanctions encourues pour défaut de contrôle technique :

- Toute personne qui aura maintenu en circulation un véhicule sans avoir fait procéder au contrôle technique de ce véhicule sera passible d'une amende de 1 300 Francs à 3 000 Francs (contravention de 4ème classe).

Cette contravention peut cependant faire l'objet d'une amende forfaitaire de 900 Francs ou, en cas de paiement immédiat d'une amende forfaitaire minorée de 600 Francs.

- Par ailleurs, le véhicule peut être immobilisé et sa carte grise retirée. La décision d'immobilisation doit prescrire la présentation du véhicule au contrôle technique dans un centre du choix du conducteur.

Une fiche de circulation provisoire, **valable 7 jours**, est alors établie par les forces de Police ou de gendarmerie.

La carte grise sera restituée au vue d'un document attestant le résultat satisfaisant du contrôle technique.

CALENDRIER

Véhicule de tourisme

| <u>Date de mise en circulation</u> | <u>Epoque des contrôles</u> |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Avant le 01/01/1983 | courant 1992 |
| Entre le 01/01/83 et le 31/12/ 86 | courant 1993 |
| Entre le 01/01/87 et le 31/12/89 | courant 1994 |
| A partir du 01/01/1990 | 5 ans après la mise en circulation |

Véhicule camionnette

| <u>Date de mise en circulation</u> | <u>Epoque des contrôles</u> |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| Une année paire avant le 01/01/89 | courant 1992 |
| Une année impaire avant le 01/01/ 90 | courant 1993 |
| A partir du 01/01/90 | 4 ans après la mise en circulation |

ATTENTION ! Aucune convocation ne sera adressée !

Voiture de tourisme et camionnette devront être présentées, à l'initiative de leurs propriétaires à la visite technique dans le courant de l'année prévue, au plus tard, à la date anniversaire de leur première mise en circulation (figurant sur la carte grise).

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale des Sapeurs-Pompiers remercie vivement les Ablutiens pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé à l'occasion de la présentation de leur calendrier 1992.

Les gagnants de notre tirage au sort sont :

M. LESAGE, rue de la Croix Manuel - un extincteur

M. DAMBRON, Montbayen - une trousse de secours.

14 Juin 1992 :

- Fête de la Route du Champagne.

Notez sur votre Agenda :

11 au 14 Juillet 1992 :

- Fête Patronale.

A la découverte... d'un ABLUTIEN PASSIONNÉ PAR LES CANARIS.

Canaris de forme et de posture, canaris de chant, canaris de couleur : telles sont les spécialisations offertes aux éleveurs de canaris.

Christian GAMBART s'est spécialisé dans les canaris de forme et de posture. Mais que recouvre cette spécialisation ?

Le canari de posture doit prendre une position particulière, selon sa race. Ainsi le gibber italicus doit prendre la position du 7, une sorte de tétanisation de tout le corps. Une autre race se tendra en arc de cercle.

Pour se positionner, le canari obéit à une sollicitation qui est souvent le grattement des ongles sur la cage. cela le rend plus attentif et il réagit.

La rencontre de Monsieur GAMBART avec le monde des oiseaux remonte à 1976. Après avoir recueilli deux canaris, il s'est documenté et s'est rendu à une exposition à CHARLEVILLE : le dédic. Depuis cette date, Christian GAMBART vit dans le monde des canaris, une véritable passion qu'il fait partager à son épouse et à sa fille Caroline.

Dans leur maison, sise rue du tortillard, une pièce est réservée à cette passion envahissante et astreignante, mais bien vécue. Les soins apportés aux canaris durent, chaque jour, environ deux heures. Outre l'alimentation et les soins d'hygiène, l'élevage nécessite le développement du sens de la curiosité chez le jeune oiseau pour l'inciter à prendre le plus rapidement possible la position idéale.

Elevage passionnant, certes, mais élevage où il faut faire preuve de patience. M. GAMBART a attendu dix ans pour présenter ses oiseaux dans les concours.

Depuis 1986, coupes et médailles ont envahi le salon. Les plus prestigieuses ont été remportées aux concours suivants :

1986 : 4ème au Championnat du Monde

Champion de France

1987 : Champion de France

1988 : 2 médailles d'or au Championnat d'Europe

Champion de France

1990 : Champion de France

1991 : Médaille de Bronze au Championnat d'Europe

Champion de France

1992 : 3ème au Championnat de France à Reims.

Par ailleurs, Christian GAMBART est juge national en canaris de posture, fonction qui nécessite quelquefois de longs déplacements, donc une organisation rigoureuse de mi-octobre à mi-janvier, période des concours déterminée en fonction de la vie des canaris.

En effet, jusqu'en mars les oiseaux se reposent puis vient la période de reproduction qui dure jusqu'en juin et de juillet à septembre, c'est la mue.

Dorénavant, lorsque vous vous promenez entre les cages, lors d'une exposition, peut être verrez-vous ces charmants oiseaux d'un autre œil, vu le travail qu'ils représentent.

B.J.



REIMS - PARC DES EXPOSITIONS - 18 JANVIER 1992
C. GAMBART et M. le Maire vous présentent le canari classé 3ème
au Championnat de France.

Discours prononcé par J. BARROIS, maire, lors de l'inauguration de la Mairie, le 14 Décembre 1991.

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général.....

Il est inutile de vous cacher le plaisir que peut ressentir un maire et son conseil municipal à l'occasion d'un tel instant.

Lorsqu'on parle de cette bâtisse, on peut dire : notre mairie, votre mairie, ou d'une façon non péjorative : la mairie. Personnellement, je l'appelle, tout au moins dans mon esprit, ma deuxième maison. C'est donc avec une attention soutenue que j'ai suivi sur place et sur pièces, entouré de l'équipe municipale, l'évolution des travaux pendant douze longs mois. Pour quelles raisons avons-nous accordé à ce dossier une priorité et une attention particulière ?

La réponse à cette question peut se résumer en quelques mots. La mairie, c'est avant tout, un point de repère dans la commune, un endroit qui appartient à chaque habitant, où l'esprit du service public doit être présent et pour y répondre, l'espace d'accueil se révèle être une priorité.

Il ne fallait donc pas limiter la qualité des structures de l'accueil uniquement au secrétariat mais l'élargir aux associations, aux informations, aux célébrations des mariages, aux réunions du conseil municipal et à d'autres activités extra-municipales, telle l'exposition d'aujourd'hui. Si le conseil municipal a décidé de répondre à ce besoin, ce sont les hommes de l'Art qui ont réalisé cette restauration. Aussi, je remercie vivement le cabinet d'architecture de MM. Philizot et Batalla, les entreprises du bâtiment qui ont mis toutes leurs compétences à notre service. Il s'agit des entreprises Pothelet sarl, Gilbert Morel, Patrice Griffaut, Serip sarl, Dormans Métallerie, Manuel Campos, Serip S.A., Guy Charpentier, Bon S.A. et Sol Champenois.

Je remercie également les administrations qui ont instruit les dossiers, sans oublier le conseil général qui nous a alloué une subvention et plus particulièrement notre conseiller général, M. Michel Boulonnais et l'organisme bancaire qui nous a consenti l'emprunt.

A cet instant précis, certains d'entre vous s'interrogent sur le coût de ces travaux, d'autres, notamment les Ablutiens se demandent si cet investissement va être répercuté sur les impôts locaux.

A la première question, je répondrai que le montant des travaux s'élève à deux millions sept cent mille francs, avec un autofinancement pratiquement nul en raison notamment de la mévente des terrains du lotissement de la Foulerie.

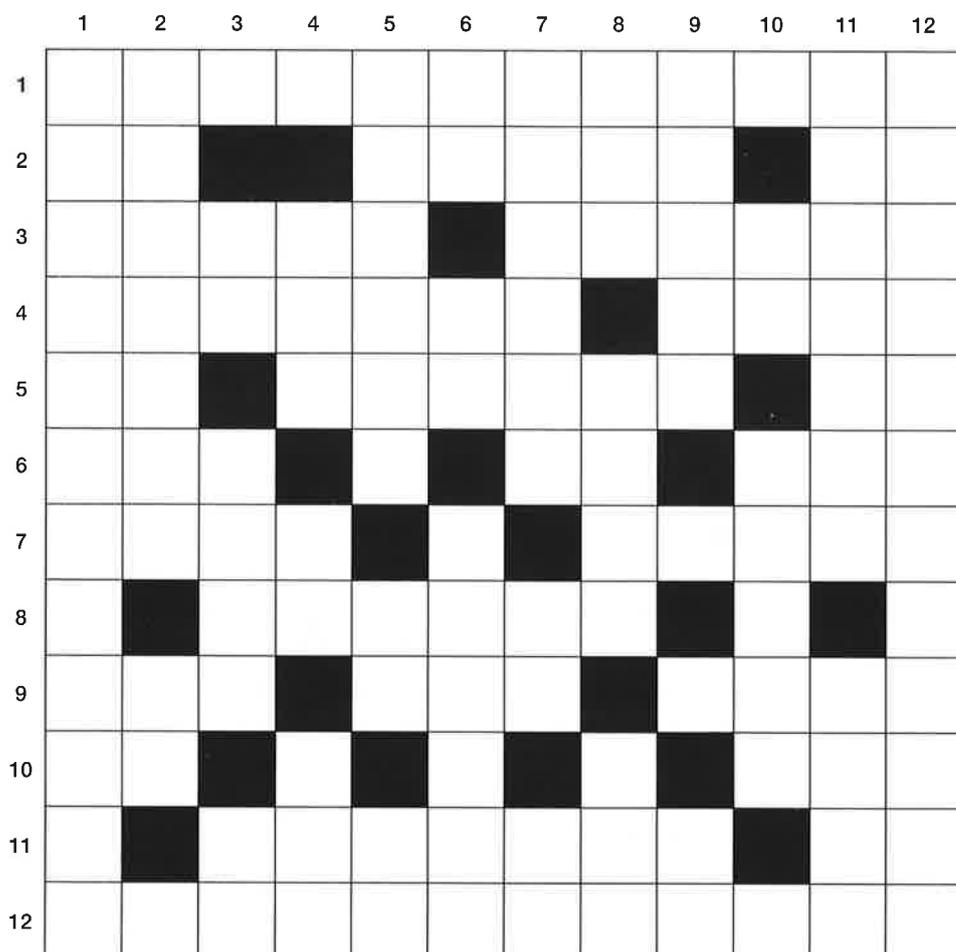
Après déduction de la subvention, soit 306.938 francs et de la récupération de la TVA, la charge supportée par la commune s'élève à environ 2 millions de francs. Je dois ajouter que c'est le premier emprunt souscrit sous le mandat actuel si l'on ne tient pas compte de l'emprunt souscrit pour la viabilité du lotissement de la Foulerie. Tous les autres investissements réalisés depuis 1989, tels les aménagements de la place de la Foulerie et du Parc du Sourdon, l'informatique, etc... soit plus de 2 millions de francs ont été autofinancés.

Quant à la deuxième question, je répondrai que dès cette année, les annuités des emprunts relatifs aux travaux de la mairie ont été honorées sans répercussion sur les impôts locaux dont l'augmentation a été limitée à 3,33% à charge et surface identiques à 1990.

Cependant, il est probable que sans ressources nouvelles, le recours à l'emprunt soit limité en 1992.

Avant de vous inviter, dans quelques instants à lever un verre rempli d'espérance, je forme des vœux de longue vie à votre, à notre mairie.

Les Jeux...



HORIZONTALEMENT

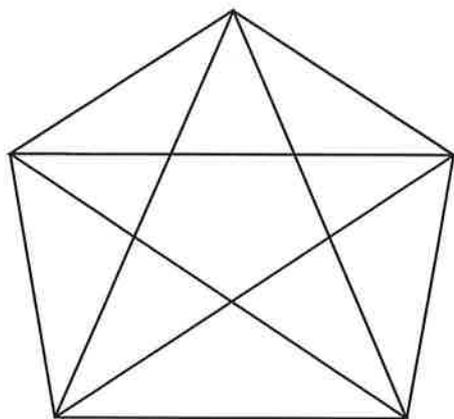
1. Auteur du « Barbier de Séville » .
2. Phonétiquement, tiré avec force. Petite somme d'argent. Morceaux de roc.
3. Impératif souvent employé par les sergents-recruteurs. Tressai.
4. Fauve tacheté. Poisson plat.
5. Pronom personnel. Met en colère. Dans.
6. Cri de joie espagnol. Non anglais ou théâtre japonais. Possèdent.
7. Offre. Pas dit la vérité.
8. Capitale de l'Autriche .
9. Il a plus d'un grain. Lisse. A sec, en parlant d'un puits.
10. En abrégé, quotient intellectuel, Emblème de la France
11. Exprimeras ton choix par un bulletin. On le dit à un ami.
12. Celle de Diderot s'appelait aussi: « dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers.

VERTICALEMENT

1. Celle de Frédéric II contenait beaucoup de livres français.
2. Assiette des paysans de jadis. 3,1416.
3. Généralement suivi de «avec sous- titres. Précédé de «à l'» pour dire « à qui mieux-mieux» . En vrac.
4. Sur la tête on le peigne, dans les champs on le fauche. Fin de 6 jours et début d'un seul. Vieux souverain.
5. Enfant prodige et musicien génial. Possédé. En toc.
6. Phonétiquement, ecclésiastique. Ainsi commence et finit un recruteur. Revient tous les ans.
7. Servait à bâtir des maisons de bois. Négation. Moitié de robe.
8. Lac en désordre. Volume ou fromage. Promontoire.
9. Un bien bel arbre. Pronom personnel .
10. Possessif. Contact sans queue ni tête.
11. Se rendraient. Cuit au four ou à la broche.
12. Qualifie l'étude des lois de la nature.

COMBIEN DE TRIANGLES ?

Combien y a-t-il de triangles dans cette figure géométrique ?
(Y compris les triangles formés par d'autres triangles et d'autres figures).



CHARADE

Mon premier peut vous mener dans les airs ou en prison.
Mon second est la plus belle des planètes.
Mon tout est un grand écrivain français du 18ème siècle.

Mon premier vaut dix fois dix.
Mon second vaut cinq centimes.
Mon troisième est entre la et do.
Mon tout est un château en Prusse.

Mon premier vient d'Asie centrale, comme Gengis Khan.
Mon second n'est pas modeste.
Mon tout s'est élevé tout seul en 1783.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

Séance du 22 Novembre 1991

Attribution de Subvention pour 1991

| | |
|---|---------------|
| - Amicale des Sapeurs-Pompiers | 7 500,00 Frs |
| - Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural | 4 700,00 Frs |
| - Club du 3ème âge | 2 200,00 Frs |
| - Union Sportive Saint-Martin—Vinay (Football) | 2 300,00 Frs |
| - Comité des Fêtes et d'Animation Ablutien (<i>à titre de fonctionnement</i>) | 1 200,00 Fr |
| - Association Sports et Loisirs Ablutienne | 1 500,00 Frs |
| - Tennis Club Ablutien | 1 500,00 Frs |
| - Association des Parents d'Elèves (<i>dont 800 francs à titre de fonctionnement 2500 francs pour l'organisation des fêtes de Noël et 20 000 francs pour la classe de neige - soit 37 40% du crédit total.</i>) | 23 300,00 Frs |
| - Association des Anciens Combattants | 800,00 Frs |
| - Coopératives scolaires (<i>soit 300 francs par école plus 700 francs à l'école de garçons pour les activités de l'U.S.E.P.</i>) | 1600,00 Frs |
| - Prévention Routière | 500,00 Frs |

Lotissement de la Foulerie: Négociation des emprunts réalisés

Monsieur le Maire fait part de son inquiétude quant à la situation de la trésorerie pour les mois à venir: à ce jour aucune parcelle n'a été vendue en 1991, une annuité de 228 499,00 francs a été remboursée et des recettes d'un montant de 200 000,00 francs prévues au budget primitif 1991 n'ont donc pas encore été réalisées. Malgré la renégociation de l'emprunt du 27 mars 1989, le montant des annuités à rembourser en 1992 s'élèvera à 426 694,45 francs.

Aussi, Monsieur le Maire souligne qu'il n'entend pas augmenter trop fortement les impôts en raison de la mévente des terrains ni bloquer trop longtemps d'autres investissements.

L'avis des membres du Conseil Municipal est donc sollicité afin de renégocier les trois emprunts pour finalement aboutir à un remboursement annuel compris entre 150 000 et 200 000 francs.

Monsieur le Maire propose de confier également la vente des terrains à une agence immobilière.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Initiation à la langue anglaise aux écoles:

Suite à la mise en place de l'initiation à l'anglais dans le cadre du projet d'école 1990-1991, à l'école maternelle, il est décidé de renouveler cette expérience dans la même classe et d'en assurer le suivi dans la classe de Madame SAURON.

Compte tenu de la charge financière relativement importante, le point sera fait en juin 1992 afin de déterminer si les séances doivent être poursuivies.

Demande de subvention exceptionnelle par l'association des anciens combattants:

L'association des anciens combattants et prisonniers de guerre et anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, du Canton d'Epernay organise le 5 avril 1992 son congrès annuel qui aura lieu à Saint-Martin d'Ablois.

Afin d'aider l'association ablutienne des anciens combattants, il est décidé d'allouer à ladite association une subvention exceptionnelle de 1500,00 francs.

Séance du 20 Décembre 1991

Adhésion au régime d'assurance chômage:

Afin de protéger simultanément les intérêts du personnel non titulaire et de la Commune, l'adhésion au régime d'assurance chômage est demandée avec effet au premier Janvier 1992 pour une durée de 6 ans.

Emprunts " Viabilité du Lotissement de La Foulerie "

Suite à la délibération du 22 Novembre 1991 qui avait pour but de ne pas obérer les capacités d'investissement ni de procéder à une trop forte hausse des impôts locaux en raison de la mévente des terrains, le réaménagement de la dette est ainsi arrêté: Montant global des prêts: 1662 000,00 francs remboursables en 15 ans par échéances trimestrielles au taux fixe de 10,20%. Remboursement annuel de 127 121,02 francs en 1992 puis de 217 541,92 francs à partir de 1993.

Travaux à l'Eglise :

Les piliers qui supportent l'entrée principale de l'église étant maintenus par un étau suite à un déjointement des pierres, il est décidé d'accepter le devis présenté par l'entreprise Morel soit TTC 14 232,00 francs.

Ecole de musique et de danse d'Epernay et de sa Région :

Suite à la délibération prise le 2 Août 1991, les statuts du Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ecole de Musique et de Danse d'Epernay et de sa Région sont acceptés. La commune sera représentée au sein du comité Syndical par :

Messieurs Jean-Michel OUDART et Maurice CHOPPIN : Délégués Titulaires
Messieurs Michel HATAT et Marcel LAUDET : Délégués Suppléants

Séance du 21 Février 1992

Conseil Municipal des Jeunes :

(Cette délibération est reproduite in-extenso).

Afin d'améliorer le dialogue avec les jeunes, de mieux cerner leurs attentes, Monsieur le Maire fait part de son intention de mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes.

Sans concurrence avec le corps enseignant, mais en complément et dans un lieu différent, cela permettrait de renforcer la sensibilisation des enfants à la vie de la commune, au développement de l'intérêt général et à la conception de la vie sociale.

Pour réussir, trois partenaires devront être réunis à la genèse du projet :

- La Municipalité
- Les Enseignants
- Certaines associations.

Sans s'enfermer dans un périmètre trop précis, Monsieur le Maire indique quelques données relatives au Conseil Municipal des Jeunes.

Mise en place :

Pour être efficace, la mission de conseiller municipal doit reposer sur un engagement personnel, en conséquence l'enfant ou l'adolescent doit faire acte de candidature et se présenter aux électeurs appartenant à la même tranche d'âge que lui.

Nombre de Conseillers :

En principe, il est identique à celui du Conseil Municipal adultes.

Age des Conseillers et durée du mandat :

La tranche d'âge de 10 à 14 ans semble être la meilleure, au delà de cet âge, d'autres structures sont envisageables. Le mandat de deux ans, renouvelable, permet de programmer des actions à moyen terme.

Animation du Conseil :

Confiée à des adultes, peut notamment être assurée par le Maire ou ses collègues, voire des personnes extérieures au Conseil Municipal adultes.

Budget :

Il est constitué sous la forme d'une enveloppe à gérer et doit permettre de petites réalisations directes. Après avoir reçu ces informations, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le projet de création d'un Conseil Municipal des Jeunes. L'étude et la mise en place sera effectuée par la Commission de la Jeunesse en concertation avec les partenaires cités plus haut.

Révision des Tarifs de Location de La Salle des Fêtes :

Non révisés depuis 1984, les tarifs de location sont fixés comme suit à compter du 1er mars 1992 :

Habitants de la Commune :

Premier jour : 800 francs -

Chaque jour suivant : 200 francs

Personnes extérieures :

- Premier jour : 1 200 francs

- Chaque jour suivant : 500 francs

Les frais de chauffage sont fixés à 500 francs par jour pour tous les utilisateurs payants.

Révision de la liste électorale communale des membres du collège départemental des propriétaires forestiers.

La commission présidée par le Maire, sera composée de Mademoiselle Anne-Marie Fougeras de Lavergnolle, déléguée de Monsieur le Préfet et de Monsieur Pierre Durantel, délégué du Conseil Municipal.

Vente des terrains du Lotissement de la Foulerie :

Afin d'élargir la clientèle, la vente des terrains est également confiée à l'Agence Simon Immobilier.

Travaux d'enduisage :

En 1992, sont retenues les voies suivantes : Rue des Juifs et rue des Meulières, partie comprise entre la rue des Remparts du Nord et la rue des Juifs. Le coût des travaux s'élève à 18 000 francs.

Subvention pour une classe de mer:

Une subvention de 2 000 francs est accordée à la classe de mer organisée du 1 au 5 juin 1992 à Quiberon pour les élèves de Madame Hermant.

Séance du 3 Avril 1992**Vote des Impôts locaux :**

| | En 1991 | Produit attendu |
|-----------------------------|---------|-------------------|
| Taxe d'Habitation : 12,20 | 11,75 | 574 254,00 francs |
| Foncier bâti : 20,61 | 19,84 | 550 493,00 francs |
| Foncier non bâti : 20,61 | 19,84 | 173 536,00 francs |
| Taxe professionnelle : 7,91 | 7,62 | 497 143,00 francs |

Budget primitif 1992 :

Les différents chapitres figurent aux pages 2 et 3.



TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine, Voiture, Multirisque habitation ...

6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY

Le Parler Champenois

Cinet: *N.M.* Grenier

Clairières: *N.F.* Coin de ciel bleu après un orage.

Clapauder: *V.* Propager des nouvelles fausses ou douteuses.

Clartif: *adj.* Clair, éclairé. Une chambre clartive.

Clayette: *N.F.* Claie en osier utilisée pour étendre les fruits ou les légumes. Sert aussi au triage et à l'épluchage des raisins à la vendange.

Clicher: *V.* Ouvrir une porte en actionnant le clichet.

Clichet: *N.M.* Fermeture de porte. Il y aura demain de la neige jusqu'au clichet de la porte. Tu n'enlèveras pas le clichet de la porte : tu n'est pas si malin que cela !.

Cliffage: *N.F.* Eclaboussure.

Cliffer: *V.* Eclabousser.

Clinche: *N.F.* Femme méprisable.

Cliquailler, V. Cliquailleux *N.M. :* Claquer du fouet avec excès.

Cliquauder: *V.* Propager des fausses nouvelles.

Cloquer: *V.* Une poule qui cloque : qui veut couvrir.

Clousser: *V.* Même sens.

Cloussée: *N.F.* Couvée de poulets.

Cochelet: *N.M.* Fête qui termine un travail. Le cochelet de la vendange.

Cocheri: *N.M.* Aoûta, Aoûton. Outon, larve du Trombidion soyeux.

Cochonner: *V.* Un raisin cochonne quand certains grains, trop serrés, éclatent sous la pression des voisins.

Cœur de Jour (à): Toute la journée.

Cœur jeun (à): A jeun

Collée: *N.F.* Sac de grain. En avoir une collée ; sa charge.

Colloquer *V. colloqué* *adj :* Bien ou mal traité; mais plutôt en mauvaise part.

Concubiner: *V.* Combiner.

Conge: *N.F.* Sorte de gouttière pour conduire le vin.

Conré: *adj.* Décomposé. Du fumier bien conré. On dit d'une personne qu'on a corrigée ou dressée : ça l'a conrée !

Contre: *N.M.* Contre-bourgeon.

Coquassier: *N.M.* Marchand d'œufs les transportant de la campagne à la ville.

Corasse: *N.F.* Reinette.

Cornes: *N.F.* Echelettes d'une voiture.

Corporé: *adj.* Bien bâti.

Cosse: *N.F.* La Cosse : la corporation des vigneron.

Cossier: *N.M.* Vigneron.

Coudre: *N.M.* Coude.

Couiner: *V.* Pleurnicher en gémissant.

Coulé: *N.M.* Long bois de la vigne marcotté.

Couleuse: *N.F.* Lessiveuse. Bouteille de champagne dont le bouchon a laissé échapper le vin.

Coulisse: *N.F.* La Coulure de la vigne.

Courgée: *N.F.* Verger de grêle.

Courter: *V.* Poursuivre quelqu'un pour l'attraper.

Court Maillé: *adj.* Se dit d'un sarment dont les mérithalles sont très courts ou d'un homme de petite taille.

Couvert: *N.M.* Couvercle.

Craille: *N.F.* Crans qu'on fait au marc à la dernière retrousse de la rebêche.

Craler *V. Craleux* *adj.* Faire le malin. Chaussure qui fait du bruit en marchant.

Cramail: *N.M.* Crémaillère à laquelle on suspend les pots au-dessus du feu de bois dans les cheminées.

Craouille: *N.F.* Tisonnier d'Alambic.

Crapaud: *N.M.* Petite cruche en grès à ventre aplati dont se servaient les faucheurs.

Criquet: *N.M.* Le sommet d'un monticule ou le monticule lui-même.

Croc: *N.M.* Outil de vigneron de la forme d'un hoyau mais à deux dents.

Crochets: *N.M.* Tringles de bois parallèles qu'on place sur la hante de la faux quand on fauche des céréales.

Crochet à provigner: *N.M.* Crochet en fer qui servait à maintenir le provin dans le fond de la fosse.

Crouil ou Crouy: *N.M.* Repousses de pommes de terre oubliées.

Crusson ou Crouton: *N.M.* Petit morceau de gâteau d'une fête qu'on remet à celui qui doit l'offrir l'an prochain. Couronne de pain bénit pendue à une poutre souvent avec le buis des Rameaux.

Cubersaut: *N.M.* Pirouette qu'on exécute en faisant passer les jambes par dessus la tête.

Cueiller: *V.* Cueillir.

Cueiller (se): *V.* Faire une chute. Se laisser tomber.

Cuider ou Cuder: *V.* Récolter plus qu'on a estimé.

Cuidage: *N.M.* Le surplus de l'estimation d'une récolte.

Cul battant: *N.M.* Se dit de deux rangs de fûts placés dos à dos.

Cul crotté: *N.M.* Charançon coupe-bourgeon ou Otiorynque.

Cul Cul là là (à): *loc.* Jeu d'enfant qui consiste à glisser sur la glace en s'abaissant sur les jambes.

Cul de chaudron: Gros nuage noir.

Cul de place: *N.M.* Ouvrier mal coté et qui, pour cette raison n'était pas loué à la place.

Culée: *N.F.* La partie basse d'une vigne.

Cul levé: *N.M.* Eclaircies après un orage. On dit aussi vitres bleues.

Cumario: *N.M.* Synonyme de cubersaut.

Curoir: *N.M.* Outil qui sert à nettoyer les fers des charrues.

à suivre...

LE BAPTÊME DES CLOCHES

Les cloches du village égrennent le temps : elles chantent le carillon des baptisés, des communiantes, des mariés et pleurent le glas des morts. Parfois, hélas, elles jettent les appels angoissés du tocsin.

Mais savez-vous comment se nomment les cloches de votre village ?

Marie-Louise-Antoinette, Elisa-Augustine, Marie Joséphine Alice, sont les noms de baptême des trois cloches de l'église de Saint-Martin, dont je vous invite à découvrir les actes de leur baptême.

CLOCHE n° 1

Bénie avec ses deux sœurs en 1837 par Monsieur Pierre Alexandre LEGENDRE, Curé desservant de Saint-Martin d'Ablois. A été nommée Marie-Louise-Antoinette par Monsieur Antoine ROY, comte et pair de France, chevalier des ordres du Roi, grand officier de l'ordre royal de la légion d'honneur, propriétaire du domaine d'Ablois et par Madame Louise MOUSSEAU, épouse de Monsieur NOEL, Maire, parrain et marraine, en présence de Messieurs Louis-Joseph, Maire, Hubert Emile LEBRUN, adjoint, de Messieurs Frédéric François, Félix DURANTEL, Charles NOEL, Jean Baptiste DÉCÈS, Louis DESPOMMIERS, Eléonore MOREAU, Pierre MOREAU, Etienne ROUOT, Alexis LALOUELLE, Jean Baptiste MARTIN, conseillers municipaux.

CLOCHE N° 2

Bénie en 1837 par Monsieur LEGENDRE, curé de Saint-Martin d'Ablois. A été nommée Elisa Augustine par Monsieur Auguste Frédéric de TALHOUE, marquis et pair de France, maréchal des camps des armées du Roi, grand officier de l'ordre national de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et chevalier de l'ordre militaire de Wurtemberg, et par Madame Elisa ROY, comtesse de Lariboisière, parrain et marraine, en présence de Messieurs le maire, adjoints et conseillers municipaux.

CLOCHE N° 3

Egalement bénie par Monsieur LEGENDRE, a été nommée Laure, Honorée par Monsieur Honoré BASTON, comte de Lariboisière, pair de France, officier de l'ordre royal de la légion d'honneur, colonel de la troisième légion de la garde nationale de Paris, et par Dame Laure ROY, marquise de TALHOUE, parrain et marraine en présence de Messieurs le Maire, adjoints et conseillers municipaux.

Refondue en l'an 1881, sous le pontificat de Léon XIII et l'épiscopat de Monseigneur SOURIEU, évêque de Châlons, a été bénie par Maître QUITAT, curé d'Epernay et nommée Marie Joséphine Alice par Monsieur Georges Marie Joseph de TALHOUE-ROY et Madame Marie Elisabeth Adèle Alix de TALHOUE, marquise de JUIGNE en présence de Monsieur FAGOT, maire, de Monsieur LEBLANC, curé, et de Monsieur KETTERER, président du conseil de fabrique.

Marie Louise Antoinette et Elisa Augustine ont été fabriquées par les COCHOIS, frères fondeurs à CHAMPIGNEUL (Haute-Marne).

Quant à Marie Joséphine Alice, elle a été fabriquée par les frères PAINTENDRE, fondeurs à VITRY-le-FRANÇOIS.

Sources d'Informations : Service départemental de l'architecture de la Marne.

B.J.

SOLUTIONS DES JEUX

CHARADES : Vol + terre = Voltaire — Cent + sou + si = Sans souci — Mongol + fière = Montgolfière.

COMBIEN DE TRIANGLES ? : 35

MOTS CROISÉS :

HORIZONTALEMENT : 1. Beaumarchais. - 2. IC (hissé) - Obole - RC. - 3. buvez-nattai. - 4. léopard-raie. - 5. il-irrite -en. - 6. olé - no - ont. - 7. tend - menti. - 8. Vienne. - 9. épi - uni - tari. - 10. QI - coq. - 11. voteras - tu. - 12. encyclopédie.

VERTICALEMENT : 1. Bibliothèque. - 2. écuelle - pi. - 3. V.O. (version originale) - envi - VC. - 4. épi - DI - roy. - 5. Mozart - en - TC. - 6. AB (abbé) - RR - annuel. - 7. rondin - ni - RO. - 8. CLA - tome - cap. - 9. hêtre - se. - 10. ta - (C)ONTAC(T). - 11. iraient - rôti. - 12. scientifique.



“ *Le Saint-Martin* ” *Hôtel Restaurant*

Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse-Vidéo
Restauration rapide

63, rue Juliën Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois

 26 59 90 55



2, avenue du Vercors
Tél. 26 55 23 46

GESTION

des services d'eau potable
des services d'assainissement

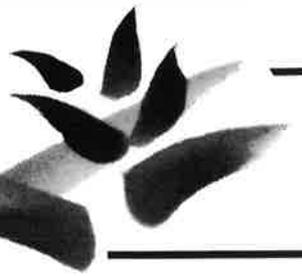


ETUDE - CONSEIL
CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR
IMPRESSION

imprim'éclair

6, rue Frédéric Plomb - 51200 EPERNAY - tél. 26 55 08 79 - fax 26 55 14 91

S.A. *Pain Jesson*



Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 92 99

Télex : 830 562

CREME FRAICHE

FROMAGE BLANC BATTU

FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE

BRIE DE MEAUX

COULOMMIERS